

## **Alternance : Technicien(ne) informatique - Assistant(e) utilisateur**

### **Présentation :**

Le CREPS des Pays de la Loire est un établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Il accompagne les sportifs de haut niveau dans leur double projet sportif et scolaire ou professionnel, et pour une partie les héberge en internat ; il organise des formations à l'animation sportive et socioculturelle et met à disposition de ses partenaires le centre de ressources lié à ces missions.

Le CREPS va déménager dans des nouveaux locaux, à la Chapelle-sur-Erdre, à la rentrée scolaire 2021.

[Ces nouveaux locaux](#), comprenant également des infrastructures sportives équipées d'outils numériques, propose un cadre d'apprentissage et de travail enrichissant.

Le ou la technicien(ne) informatique – assistant(e) utilisateur intervient sur l'ensemble des activités liées à la mise en œuvre et le maintien opérationnel de tous les systèmes d'information de l'établissement. Sous la responsabilité directe du responsable des systèmes d'information, il ou elle aura pour mission d'assurer le maintien, l'évolution, l'installation et la gestion des réseaux, du parc des matériels, des logiciels informatiques et audiovisuels.

### **Détail de la formation :**

Cette alternance sera faite avec l'ENI, qui propose la formation **Technicien(ne) Supérieur(e) Systèmes et Réseaux**, <https://www.eni-ecole.fr/formation/technicien-ne-superieur-e-systemes-et-reseaux> sur 18 ou 24 mois.

Début du contrat possible dès à présent.

### **Activités essentielles :**

1. Gérer, maintenir, contrôler et optimiser le parc matériel, les logiciels et leur utilisation
2. Installer, mettre à jour et paramétrer les systèmes d'exploitation et les logiciels de l'environnement utilisateur (bureautique, service, réseau)
3. Réceptionner, installer le matériel et assurer la maintenance de premier et second niveau (postes informatiques, équipements, réseaux, périphériques, audiovisuel, contrôles d'accès)
4. Installer et mettre à niveau les éléments matériels et logiciels des systèmes informatiques et participer à l'évolution des réseaux et leurs services
5. Veille technique et réglementaire en matière de sécurité informatique
6. Participer à l'évolution des systèmes et assurer sa fiabilité et assurer la sécurité de l'ensemble des systèmes / gérer les accès et comptes utilisateurs
7. Garantir une assistance, un appui aux utilisateurs personnels et usagers
8. Rédiger les procédures et guides d'assistance aux utilisateurs

### **Savoir-être :**

- Faire preuve de discrétion professionnelle
- Faire preuve de rigueur et avoir le sens de l'organisation
- Avoir le sens du relationnel
- Travailler aussi bien en autonomie qu'en équipe
- Être à l'écoute et avoir le sens du dialogue

### **Pour postuler :**

Anthony Chénard, Responsable des Systèmes d'Information

[Anthony.chenard@creps-pdl.sports.gouv.fr](mailto:Anthony.chenard@creps-pdl.sports.gouv.fr) ou [rh@creps-pdl.sports.gouv.fr](mailto:rh@creps-pdl.sports.gouv.fr)